

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1-141-1908 le 8 juillet 1908.

n° 1-141-1908 le 8

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

8 juillet 1908

Numéro JO

n° 141 du 01/08/1908

Date du numéro

1 août 1908

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vule câblogramme du Ministre des Colonies du 3 juillet l'autorisant à rentrer en France, en congé ;

TEXTE INTÉGRAL

Informe : Messieurs les Membres du Conseil d'Administration, les Chefs de Service, Officiers, Fonctionnaires et Agents qu'il embarquera à destination de Marseille sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret du 21 mai 1898, M. Castaing, Secrétaire général, assurera l'intérim du Gouvernement.

P. PASCAL..